

Lettre Hebdo n° 397 - Semaine du 24 au 30 novembre 2025

Infos écoles

Type : projet d'école - avenant 2025-2026.



Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : toutes les écoles (sauf celles évaluées en 2024-2025 et en cours d'évaluation en 2025-2026) devront rédiger l'avenant au projet d'école 2025-2026 dans sa version simplifiée (action 1 : français, action 2 : mathématiques) en prenant en compte les résultats de leurs élèves aux évaluations nationales et les priorités annoncées en début d'année (compréhension, fluence et résolution de problèmes).

Ces avenants sont à retourner à l'IEN de circonscription **pour le vendredi 16 janvier 2026**.

Documents : [**▶ Avenant 2025-2026**](#)

Lien : [page](#).

Type : semaine de l'école maternelle.



Destinataires : écoles maternelles et primaires.

Descriptif : cette année, l'académie de Limoges remet à l'honneur la semaine de la maternelle qui se déroulera du 30 mars au 3 avril 2026. L'objectif de cette opération est d'ouvrir les portes des classes pour sensibiliser les familles aux enjeux de l'école maternelle.

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 4 février 2026**.

Documents : [**▶ Fiche de présentation**](#) [**▶ Formulaire d'inscription**](#)

Lien : [page](#).

Gestion du personnel

Type : mise à disposition auprès de la Polynésie française des personnels enseignants du premier degré spécialisés – rentrée scolaire territoriale d'août 2026.

Destinataires : toutes les écoles.



Descriptif : la présente note de service a pour objet de préciser les modalités de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré souhaitant bénéficier d'une mise à disposition auprès de la Polynésie française pour la rentrée scolaire territoriale d'août 2026.

Les agents intéressés sont invités à déposer leur dossier de candidature, exclusivement par voie dématérialisée, **du mardi 25 novembre 2025, 7 h, au mardi 9 décembre 2025, 23 h 59** (heure de Paris), en se connectant sur le site dédié à l'adresse suivante : <https://mad.ac-polynesie.pf>.

Documents : ▶ [Note de service du 5 novembre 2025 publiée au BO n° 44 du 20 novembre 2025](#)

Type : congés bonifiés 2026.



Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : la présente circulaire a pour objet de définir le calendrier de transmission des demandes de congés bonifiés et les modalités de constitution des dossiers au titre de l'année 2026.

Le dossier de demande doit être retourné :

- **avant le 12 décembre 2025**, pour la période du 1^{er} avril au 31 octobre 2026 ;
- **avant le 6 février 2026**, pour la période du 1^{er} novembre 2026 au 31 mars 2027.

Documents : ▶ [Note académique](#) ▶ [Annexe : définition de la notion de « résidence habituelle »](#)

Lien : [page](#).

Actions éducatives

Type : prix Ilan Halimi.



Destinataires : écoles élémentaires et primaires.

Descriptif : créé en 2018, le prix Ilan Halimi récompense chaque année des projets portés par des groupes de jeunes de moins de 25 ans, qui sensibilisent à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Il porte le nom d'Ilan Halimi, en hommage au jeune français victime d'un crime antisémite en janvier 2006, et vise à valoriser la mobilisation de la jeunesse française face aux discours et actes de haine, en encourageant les projets porteurs de fraternité, de respect de l'altérité et de solidarité.

Le dossier de candidature doit être envoyé **avant le 21 décembre 2025**.

▶ [En savoir plus sur le prix Ilan Halimi](#)

Type : prix de l'audace artistique et culturelle.



Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : lancement de la quatorzième édition du prix de l'audace artistique et culturelle. Cette opération a pour objectif de mettre en lumière des projets EAC en milieu scolaire, exemplaires par leur caractère audacieux, innovant ou inédit, les démarches artistiques, les partenariats engagés et l'impact des projets.

Un appel à projets est ouvert dans ADAGE **jusqu'au 10 janvier 2026**.

Les écoles peuvent être accompagnées par le CPC EAC de leur circonscription pour la rédaction du dossier de candidature dans ADAGE.

Documents : ▶ [Note départementale](#) ▶ [Notice relative aux modalités de candidature et de sélection](#)

Lien : [page](#).

Type : ouverture de la 13^{ème} édition du prix Non au harcèlement (NAH).

NON AU HARCÈLEMENT

Destinataires : écoles élémentaires et primaires.

Descriptif : le prix NAH permet de travailler avec les élèves sur l'empathie, l'altérité et le vivre-ensemble. Il consiste en la réalisation collective d'un support de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement entre élèves en milieu scolaire, sous la forme d'une affiche ou d'une vidéo. Il est l'occasion de mettre en valeur l'engagement de la communauté éducative.

La date limite d'envoi des productions est fixée au 30 janvier 2026.

Ce concours, qui constitue l'un des trois temps forts inscrits dans le programme pHARe, peut vous permettre d'accéder à la labellisation niveau 2, au même titre que la participation au Safer Internet Day fixé au 10 février 2026.

La cellule académique de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : stopharcelement@ac-limoges.fr.

Documents : ▶ [Circulaire ministérielle](#) ▶ [Règlement du concours](#) ▶ [Site éduScol](#) Logos à inclure dans vos productions : ▶ [Programme pHARe](#) ▶ [Plateforme nationale pour les victimes de harcèlement](#)